



BULLETIN MUNICIPAL

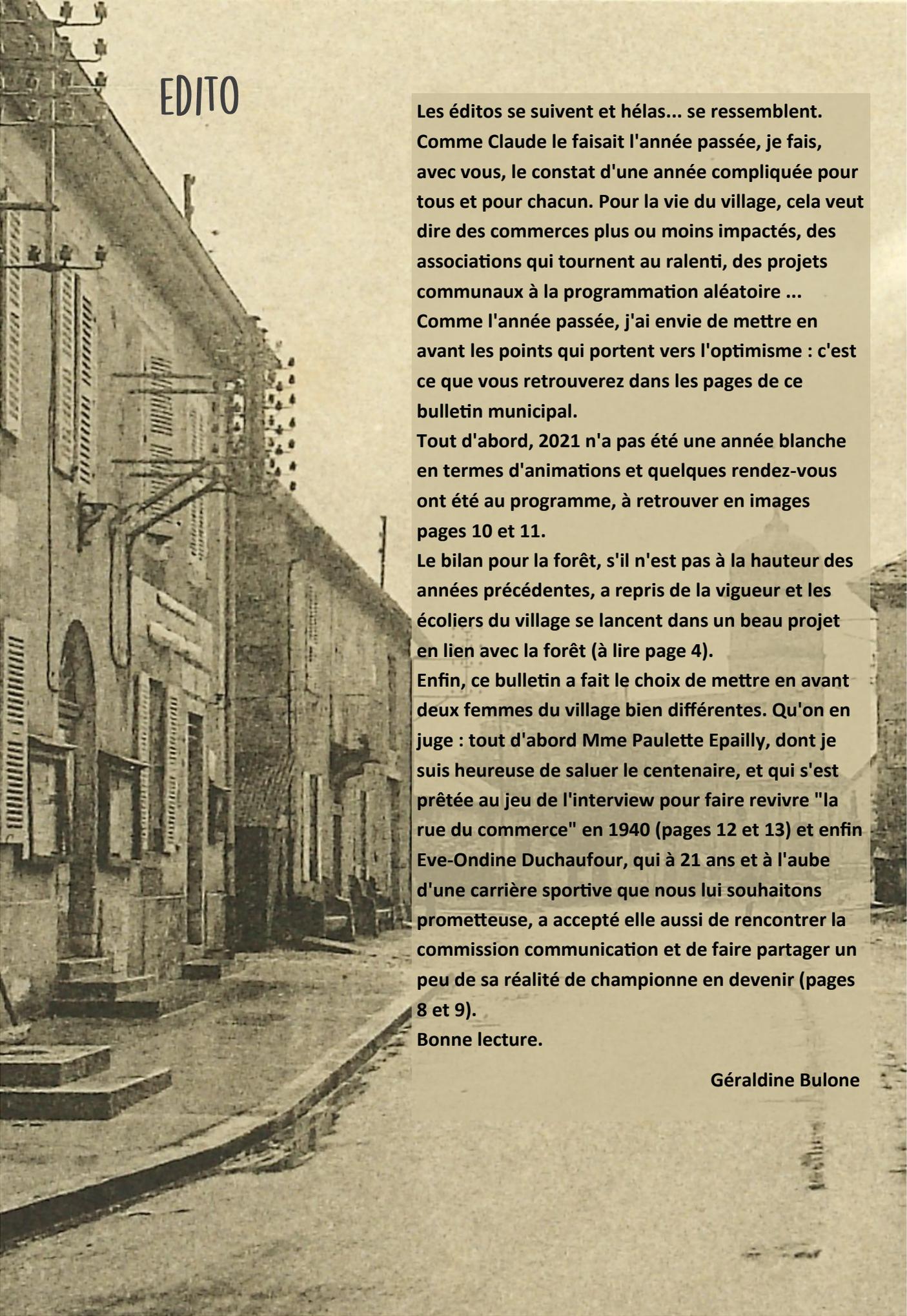
Commune de Chaux du Dombief

Février 2022

Responsable de la publication : Claude Pilloud - Rédaction : Commission Communication et Culture - Imprimé par Colorpix

Crédits photos : membres de la commission communication, André Lasnel, Eve-Ondine Duchaufour

Cartes postales : collection particulière



EDITO

Les éditos se suivent et hélas... se ressemblent. Comme Claude le faisait l'année passée, je fais, avec vous, le constat d'une année compliquée pour tous et pour chacun. Pour la vie du village, cela veut dire des commerces plus ou moins impactés, des associations qui tournent au ralenti, des projets communaux à la programmation aléatoire ... Comme l'année passée, j'ai envie de mettre en avant les points qui portent vers l'optimisme : c'est ce que vous retrouverez dans les pages de ce bulletin municipal.

Tout d'abord, 2021 n'a pas été une année blanche en termes d'animations et quelques rendez-vous ont été au programme, à retrouver en images pages 10 et 11.

Le bilan pour la forêt, s'il n'est pas à la hauteur des années précédentes, a repris de la vigueur et les écoliers du village se lancent dans un beau projet en lien avec la forêt (à lire page 4).

Enfin, ce bulletin a fait le choix de mettre en avant deux femmes du village bien différentes. Qu'on en juge : tout d'abord Mme Paulette Epailly, dont je suis heureuse de saluer le centenaire, et qui s'est prêtée au jeu de l'interview pour faire revivre "la rue du commerce" en 1940 (pages 12 et 13) et enfin Eve-Ondine Duchaufour, qui à 21 ans et à l'aube d'une carrière sportive que nous lui souhaitons prometteuse, a accepté elle aussi de rencontrer la commission communication et de faire partager un peu de sa réalité de championne en devenir (pages 8 et 9).

Bonne lecture.

Géraldine Bulone

DANS 1000 COMMUNES, LA FORÊT FAIT ÉCOLE

Une convention a été signée entre la COFOR (association des communes forestières du Jura), l'école et la commune cet automne. Les élèves des classes du CP au CM2 sont initiés à la gestion de la parcelle 107. L'idée est de les sensibiliser à une expérience concrète de gestion d'espace naturel. Un programme d'actions est défini chaque année avec l'équipe pédagogique.

Cette année, les deux grandes thématiques retenues sont l'exploitation forestière et les métiers de la filière forêt-bois. L'exploitation de cette parcelle est prévue ce printemps 2022. L'inauguration de cette opération appelée « La Forêt fait école » a eu lieu le 9 novembre en présence de Pierre Fieux, garde ONF, et Michel Bourgeois, président de l'union régionale de la COFOR.



AFFOUAGE

La commune a livré 892 stères à 50 € le stère, soit une recette de 44 600 €. Le coût d'exploitation, la mise en stère et la livraison représentent une dépense de 43 767 €. L'équilibre financier permet de maintenir la livraison de l'affouage dans les mêmes conditions pour 2022.

Un courrier, permettant l'inscription à l'affouage 2022, sera adressé courant février à tous les habitants.

BILAN DES VENTES 2021

Plus haut que l'année 2020 mais loin des bonnes années...

Quelques chiffres :

Les ventes de bois ont généré une recette de 153 000 € cette année, contre 54 000 € l'année dernière et 170 000 € en 2017.

Les feuillus représentent 19 % (578 m³) du volume, les résineux sur pied 43% (1320 m³) et 38% (1182 m³) concernent les chablis.

Des modes de ventes qui évoluent

En 2021, la commune a ajouté aux modes de ventes traditionnels, la vente par contrat d'approvisionnement pour certains résineux. Le but : assurer un revenu minimum chaque année.

TRAVAUX FORESTIERS 2021

2021 a vu la reprise des travaux d'investissement en forêt dans les parcelles 103, 104, 142, 218, 229 et 128 pour un montant de 9 300 € HT : travaux sylvicoles en majorité et entretien de parcellaire.

ET DEMAIN ...

Le plan d'aménagement de la forêt est en cours de travail avec l'ONF et la commission bois, il sera validé courant 2022 pour les 20 prochaines années.

LE SAPIN PRÉSIDENT

Le sapin président, situé sur la parcelle 118, a été coupé le 4 novembre 2021. Celui-ci n'a pas survécu aux années de sécheresse cumulées depuis 2018. Ce sapin, dont l'âge a été estimé à 270 ans environ, avait un diamètre 128 cm et représentait 33 mètres de grumes pour 15,73m³ : impressionnant!



NAISSANCES

Lenzo MOYEN	15 janvier
Edwige KLOECKNER DEBOFFE	19 janvier
Marceau BRUILLOT	20 janvier
Maloan MEDIGUE	23 mars
Anna ECOCHARD	25 avril
Alycia DUBOZ FLAVIGNY	30 juillet
Samuel MOCQUERY	3 novembre

MARIAGES

Sylvie RENDU et Frédéric ROZAIS	17 juillet
Alix GILLIARD et Claire LEGRAND	25 septembre

DÉCÈS

Eugène CART-LAMY	15 janvier
Marie-Louise DUBREZ	24 janvier
Anne-Marie PILLOUD	29 mars
Pierre LEGRAND	30 mars
Anne-Marie CRETIN	23 septembre

40 VISITEURS UNIQUES PAR JOUR POUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le saviez-vous ? Plus de 16000 personnes sont venues en 2021 visiter le site internet de la

commune, soit 53000 pages visitées. En effet, avec une fréquentation mensuelle qui oscille entre 968 et 1973 visites, cela fait une moyenne de 40 visites uniques par jour. Les 3 mois en tête du palmarès sont mai, octobre et surtout novembre (avec 1 973 visiteurs). Le jour record a été le 29 mai avec 176 visites sur la journée. Il n'est pas aisé d'expliquer les variations, les records : recherche d'information sur l'enneigement? Recherche d'informations touristiques au printemps? Les chiffres 2021 sont sensiblement identiques à ceux de 2020. Par contre, on note une augmentation par rapport à 2019.

En septembre, le site a dû effectuer un toilettage, ce qui lui a donné un petit coup de jeune dans sa présentation. Que peut-on trouver sur le site internet de la commune? Les comptes-rendus des conseils municipaux, les anciens exemplaires de la Gazette du Dombief et du bulletin municipal, les menus de la cantine et depuis peu une rubrique regroupant des

The screenshot shows the website 'Chaux Du Dombief' with a navigation bar at the top containing 'Vie municipale', 'Notre village', 'Enfance et Jeunesse', and a search icon. The main content area is titled 'ACTUALITES' and features several news items:

- Annulation de la cérémonie de vœux** (Le 03/01/2022): A notice about the cancellation of the New Year ceremony due to government directives.
- Bonne Année** (Le 03/01/2022): A festive graphic with the text 'Le maire et les conseillers municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022'.
- Secrétariat et agence postale communale** (Le 24/12/2021): A notice about the closure of the municipal secretariat and post office for the holidays.
- Cérémonie du 11 novembre 2021** (Le 07/11/2021): A notice for a commemorative ceremony on November 11, 2021, at 9h30 at the monument to the dead.
- Vente de chocolats de l'APE** (Le 03/11/2021): A notice about a chocolate sale by the Parents' Association (APE) to support school projects.

On the right side, there is a section for 'Informations pratiques' with links to the 'Secrétariat de mairie', 'Agence postale', 'Bibliothèque', and 'Médecins, n° d'urgence, etc...'. At the bottom right, there are logos for various partner organizations like 'Mairie de Chaux-du-Dombief', 'Région Bourgogne-Franche-Comté', and 'Département de la Côte-d'Or'.

informations pratiques (numéros d'urgence, transport, solidarité, enfance, ...).

Le transport à la demande : un service méconnu

Parmi les informations à retrouver sur le site de la commune : le service de transport à la demande mis en place par la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le jour J, un conducteur vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de votre domicile pour vous conduire à Saint-Laurent-en-Grandvaux. Une fois arrivé(e), vous aurez un minimum de 2 heures pour vos courses, rendez-vous, activités, loisirs... Le conducteur vous ramène à votre point de départ. Le trajet coûte 1,50€, le billet peut être réglé directement auprès du chauffeur.

La plaquette explicative est téléchargeable sur le site www.chauxdudombief.fr

UN PASS CULTURE POUR LES 15-18 ANS

D'abord réservé aux jeunes de 18 ans, le pass culture s'adresse maintenant également au 15-17 ans.

De quoi s'agit-il?

D'un crédit individuel de 20€ lorsqu'on a 15 ans, puis de 30 € pour les 16 et 17 ans à utiliser pour des sorties culturelles, pour acheter des biens culturels ou pour bénéficier d'offres numériques. Ce montant passe à 300€ à 18 ans avec un délai de 24 mois pour les consommer.



Comment ça marche?

Première étape : télécharger l'application dédiée au pass culture.

Deuxième étape : s'inscrire, seul lorsqu'on a 18 ans, à partir des codes EduConnect transmis par l'établissement scolaire lorsqu'on est plus jeune.

Troisième étape : profiter de toutes les opportunités culturelles!

Le pass Culture, c'est

l'appli qui te propose des milliers d'offres culturelles près de chez toi et partout en France*.

L'année de tes **18 ans** tu disposes de **300€** crédits directement sur l'appli pour :

des places de concerts, de cinéma, de théâtre, des festivals, des livres, des vinyles, des abonnements à des plateformes de streaming, des cours de musique et de danse...

Tout ça en téléchargeant l'appli



Plus d'infos sur pass.culture.fr

* Disponible en France métropolitaine, y compris en Outre-mer.



FISCALITÉ ÉCONOMIQUE ET INTERCOMMUNALITÉ

En séance du 9 novembre 2021, le conseil communautaire de la Grandvallière a opté pour le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Ce passage est effectif au 1er janvier 2022. En quoi cela consiste? La communauté de communes percevra désormais toute la fiscalité économique, essentiellement la Cotisation Foncière des Entreprises et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (nouveaux noms de la taxe professionnelle) perçue sur le territoire des 8 communes qui la composent. En contre partie, pour ne pas grever le budget des communes membres, ces dernières recevront une attribution de compensation d'un montant égal à ce qu'elles percevaient en fiscalité économique. A

cela s'ajoute un mécanisme de calcul des transferts de charges en lien avec les transferts de compétences. La communauté de communes La Grandvallière faisait partie des 2 seules communautés de communes jurassiennes (avec la communauté de communes de la station des Rousses) à ne pas avoir encore franchi le pas de la FPU.

UN NOUVEAU SECRÉTARIAT POUR LA GRANDVALLIÈRE

Longtemps situé au premier étage de la mairie de Chau du Dombief, le secrétariat de la communauté de communes La Grandvallière a déménagé. Il se situe désormais au 31 rue de Paris à Saint Laurent. L'adresse mail et le numéro de téléphone restent inchangés:

secretariat@lagrandvalliere.fr

03 84 60 20 63.

ÉTÉ 2021 : UN BILAN SATISFAISANT

Suite à la fréquentation touristique exceptionnelle de l'été 2020 et les désagréments qu'elle avait engendrés, il était nécessaire de réagir et de préparer l'été 2021 pour les 2 principaux sites touristiques situés sur la commune : le Pic de l'Aigle et le lac d'Ilay.

Le groupe de travail communal a développé la même approche pour les 2 sites, basée sur l'amélioration de la signalisation et la recherche de maîtrise du stationnement. Cela s'est traduit par la pose de panneaux de signalisation, la réorientation des vacanciers vers 2 parkings principaux (le parking vers l'usine Naja pour la Pic de l'Aigle et le parking situé derrière l'Auberge du Hérisson pour Ilay). Cela a entraîné également la mise en place de sentiers entre ces parkings et les sites pour ne pas retrouver un flot de touristes sur les routes.

Du côté d'Ilay, le chemin du lac a été interdit à la circulation (et par conséquent au stationnement), mesure qui a apporté beaucoup d'apaisement dans ce quartier et a été appréciée par les riverains. En complément, un cheminement piétonnier sécurisé a été créé le long du lac (coté RD 75) dans la continuité du sentier qui existait

déjà depuis le Frasnois. Du point de vue environnemental, une zone de tranquillité a été créée : elle incitait les promeneurs à éviter certains parcours, interdisant l'accès à l'île et dont le but était d'apporter du répit à la faune de ces lieux.

Du côté du Pic de l'Aigle, des toilettes sèches ont été installées dans le but d'apporter du confort aux randonneurs mais également dans le but de tester le fonctionnement d'un tel équipement en vue éventuellement de généraliser son emploi. Enfin, la zone de pique-nique a été mieux délimitée et sécurisée.

Le bilan à tirer de cet été et des différents aménagements mis en place doit tenir compte de la météo qui n'a pas été très bonne en juillet et août ce qui a fortement limité la fréquentation des sites. Par exemple, nous avons pu constater qu'il y avait beaucoup de randonneurs mais peu de baigneurs, peu de barbecues au bord du lac... Cependant, les riverains des 2 sites ont subi beaucoup moins de nuisances qu'auparavant, ce qui permet de dresser un bilan satisfaisant de l'été 2021.

ASSAINISSEMENT ET SÉCURITÉ INCENDIE : 2 SCHÉMAS POUR 2022

La commune a lancé les démarches pour la rédaction de 2 schémas : celui portant sur l'assainissement et celui portant sur la sécurité incendie. L'objectif de ces 2 schémas est le même : il s'agit de mieux connaître l'existant par un diagnostic et un état des lieux et de confronter ces résultats aux exigences réglementaires en vigueur. Cela permettra d'établir une programmation de travaux qui tiendra compte des priorités et de déterminer un calendrier des dépenses.

Le marché du schéma d'assainissement a été attribué à l'entreprise Verdi, basée à Dole, pour un montant de 40 000€ HT, qui devrait être subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau. Le travail concernant le Schéma communal de Défense Incendie a été confié au SIDEDEC du Jura pour un montant de 4 400€ HT.

DU NOUVEAU POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES D'URBANISME

A partir du 1er janvier 2022, la saisine par voie électronique (SVE) des demandes d'autorisations d'urbanisme est possible.

Concrètement, les administrés peuvent adresser à la mairie les demandes de permis de construire, les déclarations préalables de travaux, les demandes de certificat d'urbanisme par le biais d'un courriel à l'adresse du secrétariat :

mairie-chauxdudombief@wanadoo.fr

Il est bien sûr toujours possible de déposer les demandes par papier.

UNE SKIEUSE DE FOND ... À FOND

Eve-Ondine Duchaufour a 20 ans et vit à Chaux du Dombief depuis 6 ans. Elle fait partie de l'équipe nationale de ski de fond. Le 10 janvier dernier, elle a répondu à l'invitation des membres de la commission communication, l'occasion de faire connaissance avec une championne.

C'est le ski de fond qui l'a fait vibrer, pourtant, elle a commencé par le ski alpin. Son premier souvenir marquant sera décisif ; ce fut sa première course : la Transjeune, aux Rousses, elle était alors en CP.

Afin de pouvoir vivre pleinement sa passion Eve-Ondine, après un parcours scolaire « typique », est étudiante à distance. Elle poursuit ses études en licence Physique - Chimie - Mécanique - Mathématiques, à Grenoble. Cela lui demande de l'organisation et de la rigueur car les temps calmes n'ont pas l'air nombreux, hiver comme été (stages à Tignes avec un maximum de volume horaire). C'est une jeune sportive dynamique. Sportivement, elle est suivie par un entraîneur qui lui donne une programmation à suivre par semaine.

Eve-Ondine : « Dés qu'il y a de la neige, je vais m'entraîner à la Chaux, Saint Pierre... je vais aussi au Glacier, Septmoncel, les Rousses ».



Depuis qu'elle habite à Chaux du Dombief, elle participe aux courses sous les couleurs du Ski Club du Grandvaux. Quand elle en a la possibilité, elle aime aller voir les jeunes à l'entraînement, elle se rappelle qu'elle appréciait beaucoup voir les skieurs adultes étant petite.

Après avoir évolué au Comité Départemental du Jura, au Comité Régional, elle est en équipe de France depuis 2 ans, et elle entame sa première année en équipe seniors B.

Les compétitions ont souvent lieu le vendredi, samedi, dimanche, mais elles se déroulent dans les pays alpins : Autriche, Suisse, Allemagne, Slovénie, Italie..., le départ se fait souvent le mercredi.

Eve-Ondine nous a expliqué les différentes épreuves de ski de fond en compétition avec les courses de distance et les sprints. Toutes les courses peuvent avoir lieu dans l'une des deux techniques (style classique ou style libre).





Même si à son âge les skieuses ne sont pas spécialisées, on a pu détecter une forte préférence d'Eve-Ondine pour le KO Sprint classique. Cette course se dispute sur un parcours long de 800 à 1600m soit 3 à 4 minutes d'effort. L'épreuve se déroule en deux temps : d'abord, il y a une manche de qualification où les participants s'élancent individuellement avec les 30 meilleurs temps qui vont au tournoi final, par qualifications en quart, demi finale et finale.

Le sprint est une course spectaculaire, très tactique. C'est une épreuve physique et nerveusement intense. Elle se court la plupart du temps sur un laps de temps de 3h selon les temps de récupération imposé par l'organisation.

Pour Eve-Ondine : « Le ski de fond, c'est trop bien. Ca m'est arrivé de voir un lynx sur la piste ! C'est reposant de faire du ski, ça permet de se vider la tête après une journée, c'est super agréable comme sport : tout le monde peut en faire. Les

Son palmarès récent:

Alors qu'elle a été vice-championne nationale en sprint en junior, le 24 décembre 2021, elle devient championne régionale de sprint en sénior à Prémanon où après avoir dominé la course, elle gagne de peu suite à un bâton cassé dans le dernier virage.

Le 30 décembre 2021 à Autrans, elle se qualifie au sprint national et termine 3^{ème} au final.

Le week-end du 29 et 30 janvier, à la Clusaz, deux fois deuxième : une fois en sprint classique et une fois sur une distance classique.



pistes sont super chouettes, jolies et avec plusieurs niveaux. On est dans la nature».

Même si elle le reconnaît : « Il y a beaucoup de frais, tu te débrouilles, il faut trouver des sponsors... Le ski de fond féminin n'est pas très médiatisé ». Mais l'enthousiasme est là : « Je fais ce que je veux, je fais du sport, je suis dehors. Je fais ce que j'aime. Avec le ski, je rencontre des gens, et on va dans des endroits super ».

Merci à Eve Ondine pour sa disponibilité, son dynamisme, le partage pour ses passions : le ski de fond et son territoire, le Grandvaux, le Haut-Jura. Nous lui souhaitons de tout cœur une totale réussite pour sa saison sportive et étudiante et lui apportons tout notre soutien dans la réalisation de ses objectifs.

2021 EN IMAGES

Première location du vélo à assistance électrique (VAE).

Bravo Sylvie!

8 SEPTEMBRE



Journée de prévention sur le parking du Pic de l'Aigle puis sur le parking des cascades par l'association LYM'P.A.C.T

29 AOÛT



FÊTE NATIONALE

Soirée organisée par Espérance Nature et Patrimoine

29 MAI

Journée de nettoyage et de fleurissement



+ le vide-grenier organisé par l'association Chaux du Bon Pied, le 12 septembre

+ Le repas champêtre organisé par l'ACCA fin juillet



29 OCTOBRE

Les enfants du centre de loisirs Les Pitchouns du Dombief fêtent Halloween



11 NOVEMBRE Commémoration de la signature de l'armistice de 1918, journée d'hommage et de recueillement

+ Le marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves le 12 décembre

19 DÉCEMBRE

Buvette itinérante de Noël et distribution du colis des anciens



CHAUX DU DOMBIEF EN 1940... NOTRE CENTENAIRE SE SOUVIENT

Le 20 décembre dernier, madame Paulette Epailly fêtait ses 100 ans. Saluer la seule centenaire que le village ait connue jusqu'à présent est aussi l'occasion de se remémorer avec elle un peu de l'histoire de du village et de réaliser un arrêt sur image sur l'année 1940, date à laquelle Paulette est arrivée à Chaux du Dombief.

En cette fin de journée de janvier, il fait bon dans la cuisine de Mme Epailly. Presque un mois après la petite fête au cours de laquelle sa famille et ses amis ont célébré ses 100 ans, elle reste bien vaillante. Lorsqu'on lui demande si elle a un secret, elle répond que non. Il y a dix ans encore, elle faisait son jardin, maintenant ce n'est plus possible. Bien entourée par ses enfants, bénéficiant du portage des repas, mais « cuisinant toujours le mercredi et le vendredi », et des services de l'ADMR, elle laisse les journées s'écouler tranquillement. On est juste admiratif quand on apprend qu'elle continue de faire régulièrement des grilles de sudoku, « mais il faut que les chiffres soient gros » précise-telle.



Née le 20 décembre 1921 à Bonlieu, Paulette Bailly est venue à Chaux du Dombief en 1940 pour être employée par l'un des cafés du village. C'est là qu'elle rencontre Charles Epailly qu'elle épousera en 1943. Bientôt viendront les enfants, une petite fille née en 1943 qui ne survivra pas, puis Chantal, Marie-Noëlle et

Josette. Le jeune couple s'installe dans la maison que Paulette occupe toujours.

Habitant la grande rue depuis 80 ans, Mme Epailly a été le témoin des transformations de son quartier et du centre du village. En 1940, à son arrivée, on compte alors pas moins de 5 cafés dans un tout petit périmètre (et pour une population de 400 habitants) : celui tenu par Numa Epailly au 9 grande rue, celui qui se situait au 24 rue des

Saillards et qu'on appelait « chez la Bécasse », celui tenu par Marcel Bozzonetti au 4 grande rue, celui tenu par Mme Cart-Lamy au 16 qui faisait office également d'épicerie, et enfin celui tenu par Mme Michel-Grosjean au 30 rue des Saillards qui avait également une pompe à essence.



345g. La CHAUX-du-DOMBIEF (Jura) — Quartier du Centre



rue des Saillards) et un cordonnier, M. Charles Epailly, l'époux de Paulette.

Le bureau de poste, la mairie et l'école (« la classe des grands ») se trouvaient au 20-22 rue des Saillards, tandis que « la classe des petits » se trouvait dans l'actuelle bibliothèque (mais seul le bâtiment où se trouve la salle avec les livres destinés aux enfants existait).

Enfin, chose surprenante, durant l'occupation, un médecin s'est même installé à Chaux du Dombief au 28 rue des Saillards.

Merci à Paulette et Josette de s'être prêtées au jeu de l'interview. Ces quelques lignes ne prétendent pas refléter la vérité historique : il se peut qu'il y ait quelques imprécisions... Ces quelques lignes sont le reflet d'un bon moment passé au coin du feu.

Un temps appelé « rue du commerce », cette portion de rue portait bien son nom. En effet, il fallait ajouter 2 boucheries (Chez Rosset - actuellement chez Drovin, et chez André Epailly au 11 grande rue). De part et d'autre du café-épicerie de chez Cart-Lamy se tenait la boulangerie du village (tenue par M. Bailly) et un bureau de tabac avec vente de journaux et de confiseries tenu par Paul et Catherine Négrello. A cet inventaire, il faut ajouter le marchand de vin, M. Jules Dubief (au 12



QUAND LE CHALET RYTHMAIT LA VIE DES CAFÉS...

En piochant dans les souvenirs de Mme Epailly, on se rend compte que l'on servait dans les cafés uniquement du vin, « des chopines ». Seuls les hommes les fréquentaient. Ils n'y venaient pas pour jouer aux cartes. En fait, les cafés prenaient vie au moment de la coulée du lait lorsque tous les cultivateurs venaient au chalet porter la traite du soir.

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- Le lundi de 16h à 18h
- le mardi de 10h à 12h
- Le jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Le vendredi de 10h à 12h.

Pour contacter le secrétariat : **03 84 60 14 11**

ou mairie-chaududombief@wanadoo.fr

En dehors de ces horaires, la secrétaire de mairie peut se rendre disponible sur rendez-vous

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

☉ Les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 14h à 16h

☉ Tous les samedis de 10h à 12h

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte tous les matins du mardi au samedi de 9h à 12h.

CENTRE DE LOISIRS LES PITCHOUNS DU DOMBIEF

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les temps périscolaires et pendant les vacances.

Le matin de 6h30 à 8h30 et le soir de 15h60 à 18h30.

Le mercredi de 6h30 à 18h.

Renseignements au 07 55 60 55 57

PASSAGES DE L'ALCG

Les dates de passage de l'ALCG (Association de Lutte contre le Gaspillage) pour l'année 2022 sont les suivantes : **mardi 8 mars et mardi 8 novembre.**

DÉCHETTERIE DE MORBIER

Tout au long de l'année, du lundi au samedi de 8h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

Si vous avez déménagé récemment, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.



Il est possible de s'inscrire toute l'année en s'adressant au secrétariat de mairie ou sur service public.fr. **Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut**

demandeur à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin :

4 RENDEZ-VOUS ÉLECTORAUX POUR 2022

Elections présidentielles : les 10 et 24 avril

Elections législatives : les 12 et 19 juin

Soit, pour les élections présidentielles, le 2 mars pour une inscription en ligne et le 4 mars au pour une inscription au secrétariat de mairie

Soit, pour les élections législatives, le 4 mai pour une inscription en ligne et le 6 mai pour une inscription au secrétariat de mairie.

Procuration

Les demandes de procuration peuvent être effectuées en ligne, cela ne dispense cependant pas de se déplacer à la gendarmerie pour faire valider la procuration.

Nouveauté pour 2022 : un mandant peut confier sa procuration à un mandataire qui n'est pas inscrit dans la même commune.

A compter du 1^{er} Janvier 2022, fermeture définitive du Service Impôts des Particuliers de Saint-Claude

Merci de vous adresser au
Service des Impôts des Particuliers de Lons-le-Saunier
2, rue Turgot
39000 Lons le Saunier

Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi
De 8 h 30 à 12 h 30
Et sur **rendez-vous uniquement**, lundi-mardi-jeudi
De 13 h 30 à 16 h 30



Pensez à prendre rendez-vous

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :

- les **ESPACES FRANCE SERVICES** : à Saint-Claude, Moirans en Montagne, Hauts de Bienne et Lavans les Saint-Claude
- Un numéro national : 0 809 401 401 (de 8 h 30 à 19 h)
- Sur internet : impots.gouv.fr



Pour vos paiements :
sur internet ou auprès d'un buraliste agréé





3464. La CHAUX-du-DOBIEF (Jura) — Mairie et la Poste